

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 2 avril 2024

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : ALP00950795

Cette annonce a été mise en ligne le **19/04/2024** sur [www.agriculteur-normand.com](http://www.agriculteur-normand.com)

Pour le département : **MANCHE**



**P. FEREY**

Par ASSP en date du 21/03/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

CUC IMMOBILIER

Siège social : 32 Place de la République Villedieu-les-Poêles, 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY Capital : 1000

€ Objet social : • L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. • Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, (nécessitant ou non d'affecter et/ou d'hypothéquer tout aux parties du patrimoine futur ou présent de la société, ou encore de conférer quelque garantie que ce soit sur le patrimoine de cette dernière), ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au président objet civil et susceptible d'en favoriser le développement. • Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Président : la société HOLDING CUC SAS située 32 Place de la République Villedieu-les-Poêles 50800 VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY immatriculée au RCS de COUTANCES sous le numéro 985395433 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COUTANCES.